Wallonie mobilité infrastructures SPW

Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports
Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier
Cellule Transport exceptionnel
Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur
Tél : 0032 (0)81 77 24 00 - Mail : te@spw.wallonie.be
facebook. : Wallonie infrastructures

Itinéraires pour les transports exceptionnels

27/11/2026

VILLERS-LE-BOUILLET : Giratoire N684 – Rue le Marais

Des travaux sont en cours dans le giratoire. Seul le passage « tout droit » sur la N684 est possible. Le passage est impossible venant de la rue le Marais.

Les transporteurs sont invités à reconnaitre l'itinéraire de déviation indiqué sur place

